

**SAINT-ETIENNE-  
DE-TINÉE**

# SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE

## Sommaire

### 1. L'habitat

- Saint-Etienne-de-Tinée en 1906

2 Fi 2056

- Saint-Etienne-de-Tinée, la rue droite, vers 1900

3 Fi 4312

- Inventaire des biens de Marcellin Ponsi, habitant du hameau de Roya, 20 avril 1880

4 U 16/7

### 2. La population et les métiers

- Extraits de la liste nominative des habitants de la rue droite et du hameau de la Blache, 1881

6 M 194

- Etat récapitulatif du dénombrement de la population, 1881

6 M 9

### 3. Agriculture et élevage

- Statistiques des productions agricoles et de l'élevage, 1891

- La chapelle d'Auron vers 1900

10 Fi 1925

- Type de grange, 1938

23 Fi 1787

- Enclos et abri à la montagne pastorale du Clai, 1938

23 Fi 1779

### 4. Forêt et érosion

- Autorisation de faire flotter du bois sur la Tinée, juin 1867

7 S 5

- Projet de restauration des terrains de la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, 1886

7 M 693

- Demande de secours des habitants du hameau de la Blache, 22 février 1885

2 O 1042

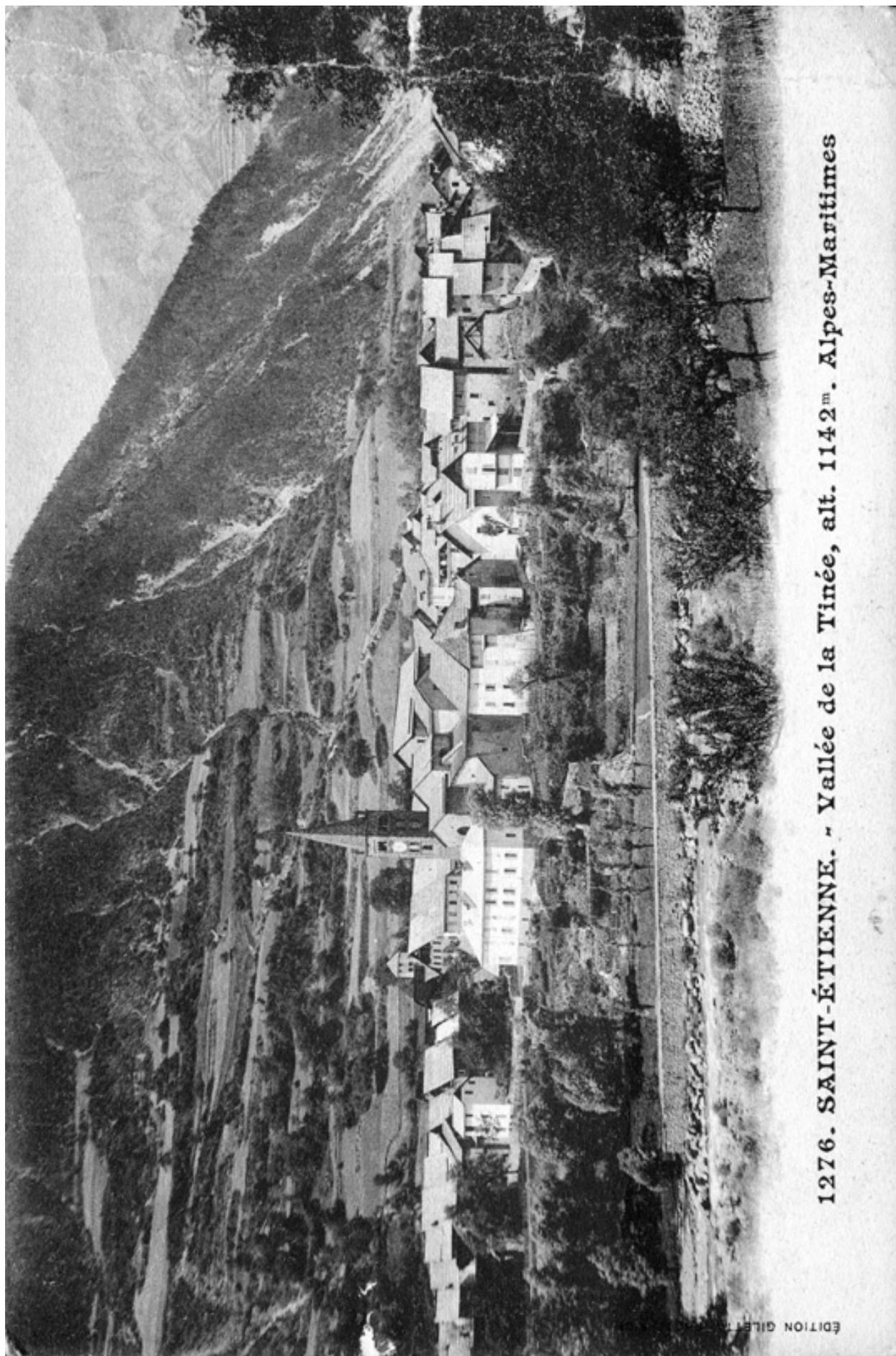
- Le hameau de la Blache menacé par l'érosion, vers 1900

10 Fi 1857

### 5. L'eau

- Protestation d'habitants de Saint-Etienne contre le captage du ruisseau Ténibres pour l'alimentation en eau du village, 1876

- Demande d'adduction d'eau par les habitants du hameau de Roya, 1895



Saint-Etienne-de-Tinée en 1906  
2 Fi 2056



Saint-Etienne-de-Tinée, la rue droite, vers 1900  
3 Fi 4312

Inventaire après décès de Marcellin Ponsi, habitant le hameau de Roya,  
commune de Saint-Etienne-de-Tinée,  
20 avril 1880

*Le juge de paix se rend au hameau de Roya pour faire l'inventaire des biens de Marcellin Ponsi, qui vient de décéder. Il apprend que Marcellin avait huit enfants : « 1° Marie, épouse Olive Joseph, majeure, domiciliée à Amen, hameau de Guillaumes, 2° Justine, épouse Murriss Clément, majeure, domiciliée au susdit hameau de Roya, 3° Eugénie, épouse Forneri Casimir, majeure, domiciliée à Isola, 4° Mansueth, célibataire, domiciliée à Roya, aussi majeure, 5° Baptistine, épouse Murriss Damien, aussi majeure et domiciliée à Roya, 7° Justinien, aussi majeur, absent et demeurant à Draguignan, 8° et enfin Syn, aussi célibataire, lequel est mineur non pourvu de tuteur et absent, demeurant au petit séminaire de Nice.*

*Le juge de paix fait l'inventaire de la maison :*

Rez-de-chaussée :

Dans une pièce servant d'écurie et prenant le jour par une fenêtre qui donne vers le midi, nous avons trouvé : une mule, deux vaches et vingt-trois bêtes à laine dont treize brebis et dix agneaux. Dans une autre pièce y attenante située vers le couchant et éclairée par une petite croisée donnant aussi vers le midi et servant de cave nous avons trouvé : deux petits fûts contenant ensemble cinquante litres de vin environ avec plusieurs bouteilles vides.

Premier étage

Dans une pièce servant de cuisine et prenant jour par une petite fenêtre et par la porte d'entrée qui donnent vers le levant sur la voie publique, nous avons trouvé : un pétrin avec son support à deux tiroirs, une table avec tiroir, cinq chaises, un placard en bois de sapin fixé au mur, cinq chaudrons, deux marmites en bronze, une cloche, une poêle, un trépied, une douzaine d'assiettes, huit verres, une mesure de demi-litre, un mortier, deux casseroles dont une en fer blanc, une en fer battu et deux en bois, une passoire, deux poêlons, deux écumoirs dont une en fer battu et l'autre en bois, deux lanternes, un soufflet, deux crémaillères, une cafetière, deux planches à pâtes, un brûloir à café.

Dans une pièce servant de chambre à coucher située sur le derrière et éclairée par une fenêtre donnant aussi vers le midi nous avons trouvé : un lit en bois blanc garni d'une paillasse, deux couvertures en laine et un drap de lit grossier avec un traversin ; dans un coin de la même pièce une autre paillasse, deux draps de lit grossiers, une couverture en laine et une couverture en coton gris, une caisse vide, une petite armoire en bois blanc. Dans une quatrième pièce y attenante et située par derrière à celle-ci, nous avons trouvé une table simple en mauvais état et quatre planches servant d'étagères.

Deuxième étage

Dans une chambre à coucher prenant le jour par une porte qui s'ouvre vers le midi, nous avons trouvé : un lit en bois blanc garni d'une paillasse, de deux couvertures en laine et d'un drap de lit grossier, trois mauvaises caisses en bois blanc vides, un grenier en forme de placard avec ses étagères contenant un double décalitre de blé seigle. Dans les deux pièces situées par derrière à celles-ci servant de grenier à foin et de pièce de débarras, nous avons trouvé les instruments aratoires, deux pics, une hache.

Troisième étage

Dans le galetas situé au-dessus desdites pièces, nous avons trouvé six douzaines de planches de mélèze, deux cents kilogrammes environ de bois à brûler, trois cents kilogrammes environ de foin, une faux.

Extraits de la liste nominative des habitants  
de la rue droite et du hameau de la Blache, 1881  
6 M 194

	Noms de famille	Prénoms	Age	Profession	Position dans le ménage
r u e  D r o i t e	Durandi	Victor Marcellin	51	Cultivateur	chef
	Gaidon	Victoire	38	Idem	mère
	Durandi	Charles Etienne	9	Idem	fil
	Durandi	Constantin	7	Idem	idem
	Durandi	Lucie Joséphine	9		fil
	Durandi	Victor François	1		fil
	Durandi	Charles	46	Idem	célibataire
	Brissi	Virginie	16	Idem	domestique
	Ferrier	Noël	99	Cultivateur	chef
	Ferrier	Catherine	46	Idem	mère
	Ferrier	François	16	Idem	fil
	Ferrier	Augustin	13	Idem	idem
Ferrier	Victor	8	Idem	idem	
h a m e a u  de la  B l a c h e	Rovery	Catherine	69	Cultivatrice	femme
	Verrani	Charles	55	Curé	chef
	Bovas	Joseph	45	Cultivateur	chef
	Fabre	Rose	21	Idem	mère
	Bovas	Adolphe	2		fil
	Fabre	Joseph Baba	29	Idem	chef
	Fabre	Alexandrine	28	Idem	femme
	Fabre	Rosalie	6		fil
	Masséza	Françoise	60	Idem	mère
	Fabre	Catherine	20	Idem	fil
	Fabre	Lucrèce	17	Idem	idem
	Fabre	Séverine	32	Idem	idem
Fabre	Henry	24	Berger	idem	

Etat récapitulatif du dénombrement de la population, 1881  
6 M 9  
Ménages et maisons

Nombre des ménages	Nombre de maisons d'habitation					Total des maisons	Nombre d'appartements ou logements distincts			Nombre de locaux servant d'ateliers, de magasins ou boutiques
	N'ayant qu'un rez-de-chaussée	Ayant au-dessus du rez-de-chaussée					Occupés	Vacants	Total des logements	
		Un étage	Deux étages	Trois étages	Quatre étages et au-dessus					
453		116 ?		209		356				

**Population classée d'après la résidence habituelle des recensés**

Séjour	Sexe masculin	Sexe féminin	Total général de la population
Nombre des individus ayant leur séjour habituel dans la commune.....	1045	1076	2121
Individus de passage (voyageurs, etc).....			
Total.....	1045	1076	2121

**Population d'après le lieu de naissance**

Sexe	Nés dans la commune	Nés dans une autre commune du département	Nés dans un autre département ou colonie	Nés à l'étranger	Total général de la population
Masculin.....	1005	6	32	2	1045
Féminin.....	1055	2	15	4	1076
Totaux.....	2060	8	47	6	2121



## Population selon la nationalité

Sexe	Français	Italiens	Total général de la population
	Nés de parents français		
Masculin.....	1043	2	1045
Féminin.....	1072	4	1076
Total.....	2115	6	2121

## Population par âge et par état civil

Millésime de l'année de naissance	Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes	Millésime de l'année de naissance	Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes
		Total	Total				Total	Total	
1881	0 à 12 mois	21	20	41		Report	429	504	933
1880	1 an	20	22	42	1859	22 ans	14	24	38
1879	2.....	24	26	50	1858	23.....	17	23	40
1878	3.....	18	24	42	1857	24.....	16	16	32
1877	4.....	19	26	45	1856-1852	25-30.....	76	137	213
1876	5.....	24	21	45	1851-1847	30-35.....	62	52	114
1875	6.....	16	35	51	1846-1842	35-40.....	62	60	122
1874	7.....	15	23	38	1841-1837	40-45.....	68	56	124
1873	8.....	15	31	46	1836-1832	45-50.....	54	49	103
1872	9.....	26	21	47	1831-1827	50-55.....	58	47	105
1871	10.....	22	19	41	1826-1822	55-60.....	40	50	90
1870	11.....	16	26	42	1821-1817	60-65.....	43	22	65
1869	12.....	18	28	46	1816-1812	65-70.....	44	34	78
1868	13.....	19	27	46	1811-1807	70-75.....	23	20	43
1867	14.....	22	26	48	1806-1802	75-80.....	4	8	12
1866	15.....	15	22	37	1801-1797	80-85.....	5	2	7
1865	16.....	23	22	45	1796-1792	85-90.....	2		2
1864	17.....	18	17	35	1791-1787	90-95.....			
1863	18.....	17	21	38	1786-1782	95-100.....			
1862	19.....	23	12	35	1781 et au delà	100 et au-dessus.			
1861	20.....	21	16	37		Age inconnu.....			
1860	21.....	17	19	36					
	A reporter.....	429	504	933		Total général de La population	1017	1104	2121

## Population classée par profession

Séries et groupes de professions	<b>Individus attachés directement aux professions et emplois ci-dessous, comme</b>					
	<b>Patrons, chefs d'exploitation</b>		<b>Employés et commis</b>		<b>Ouvriers, journaliers, manœuvres, etc.</b>	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
<b>Agriculture</b>						
- Propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres ou les faisant valoir.	563	576				
<b>Commerce</b>						
- Marchands au détail, boutiquiers.....	7	1				
- Hôteliers, cafetiers, logeurs et cabaretiers.....	5					
<b>Force publique</b>						
- Gendarmerie et police.....	6					
<b>Professions libérales</b>						
- Fonctionnaires, agents et employés de tout ordre, payés par l'Etat, les départements ou les communes.....	23	1	1			
- Cultes (personnel des clergés rétribués ou non par l'Etat).....	6					
- Professions judiciaires (avocats, officiers ministériels, etc.).....	4					
- Profession médicales (médecins, vétérinaires, dentistes, sage-femmes, etc) ...	2					



Désignation des cultures		Superficie cultivée	Production totale
- Prés naturels	{ 1 <sup>ère</sup> coupe..... }	426 hectares	12 780 quintaux
	{ Regains..... }		6 380 quintaux
- Herbages .....		12 0000 hectares	30 000 quintaux
Plantes textiles	Superficie cultivée	Production totale	
		En filasse	En graines
- Chanvre.....	12 hectares	53.76 quintaux	47.04 quintaux

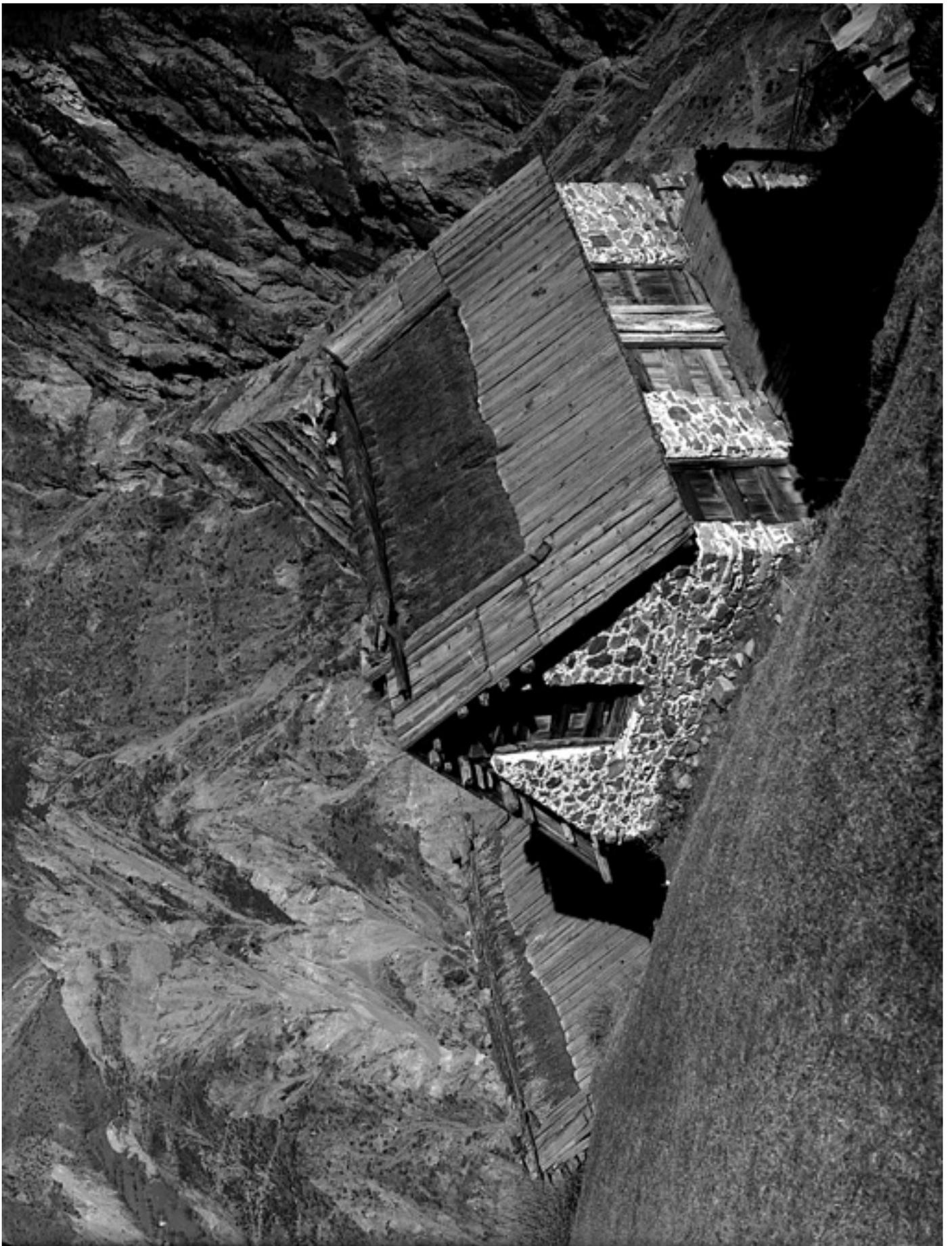
Culture fruitière	Production totale	Valeur moyenne du quintal en francs
- Châtaignes.....	45 quintaux	15
- Noix.....	30 quintaux	30

## Renseignements divers sur les animaux de ferme et leurs produits en 1891

Nombre d'existences par catégories d'animaux	Effectif au 31 décembre 1891
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span style="margin-right: 10px;">Espèces</span> <div style="width: 90%;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>{ Chevaline (adultes et jeunes).....</li> <li>{ Mulassière (adultes et jeunes).....</li> <li>{ Asine (adultes et jeunes).....</li> <li>{            { Taureaux.....</li> <li>{            {            { Bœufs .....    { de travail .....</li> <li>{            {                                    { à l'engrais.....</li> <li>{            { Vaches.....</li> <li>{ Bovine {            { Elevés d'un an    { bouvillons.....</li> <li>{            { et au-dessus    { génisses.....</li> <li>{            { Elevés de 6 mois à un an.....</li> <li>{            { Veaux (au-dessous de 6 mois).....</li> <li>{            {            { Béliers (au-dessus de 2 ans.....</li> <li>{            {            { Moutons (au-dessus de 2 ans).....</li> <li>{ Ovine {            { Brebis ( au-dessus de 2 ans).....</li> <li>{            {            { Agneaux et agnelles de 1an à 2 ans.....</li> <li>{            {            { Idem        de 6 mois à 1 an.....</li> <li>{            {            { Idem        au-dessous de 6 mois.....</li> <li>{ Porcine (adultes et jeunes).....</li> <li>{ Caprine (idem).....</li> </ul> </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>6</li> <li>186</li> <li>62</li> <li>2</li> <li>2</li> <li>2</li> <li>225</li> <li>14</li> <li>127</li> <li>85</li> <li>29</li> <li>153</li> <li>277</li> <li>1493</li> <li>1315</li> <li>872</li> <li>391</li> <li>112</li> <li>1013</li> </ul>
Principaux produits des animaux	Production totale
Lait (en hectolitres)	2208
Laine (en suint en quintaux)	70
Nombre de ruches d'abeilles en activité { Miel (en kilogrammes)	215
{ Cire (en kilogrammes)	102



La chapelle d'Auron vers 1900  
10 Fi 1925



Type de grange, 1938  
23 Fi 1779



Enclos et abri à la montagne pastorale du Clăi, 1938  
23 Fi 1779

# Autorisation de faire flotter du bois sur la Tinée, juin 1867

## 7 S 5

Nous, préfet des Alpes-Maritimes

Vu la demande du sieur Donaudy aîné, négociant domicilié à Nice, tendant à obtenir l'autorisation de faire flotter à partir du vallon de Cialvet dans la commune de Saint-Etienne, dans les eaux de la Tinée et du Var jusqu'à l'ancien pont en bois de Saint-Laurent, 800 pieds de mélèze qu'il a fait abattre et réduire en poutres dans la dite commune et qui portent la marque XIX.

Arrêtons :

Article 1er. Monsieur Donaudy aîné, négociant demeurant à Nice, est autorisé à flotter sur la Tinée et sur le Var, à partir du torrent Cialvet dans la commune de Saint-Etienne, jusqu'en face de la digue des Français, commune de Nice, 800 pieds de mélèze qu'il a fait réduire en poutres et qui porteront la marque XIX.

Article 2. Ces bois seront amenés à bûches perdues jusqu'au dessous du confluent de la Vésubie dans le Var. A ce point, ils seront arrêtés et mis en trains ou radeaux pour descendre le Var jusqu'en amont de la dite digue des Français où ils en seront extraits.

# Projet de restauration des terrains de la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, 1886 7 M 693

## Topographie

Le territoire de la commune de Saint-Etienne est situé dans la partie supérieure du bassin de la Tinée et est coupé en deux parties à peu près égales, selon la direction du nord-ouest au sud-est, par la rivière torrentielle de la Tinée. Les deux versants sur lesquels est située la commune sont limités par les montagnes les plus élevées du département des Alpes-Maritimes tant à l'est qu'à l'ouest. Sa superficie est de 17 383 hectares.

## Altitudes

Maxima : la pointe de Ténibras, 3031 mètres

Minima : le point le plus bas sur la Tinée à la sortie du territoire, 960 mètres

Moyenne : 1900 mètres

Diverses : le village, 1142 mètres

## Conditions géologiques et climatiques

Au point de vue géologique, la commune de Saint-Etienne présente deux parties bien distinctes :

1° Les versants de la rive gauche de la Tinée qui sont formés de terrains primitifs et en grande partie de granites, porphyres, gneiss et micachistes [...]

2° Les versants de la rive droite de la Tinée sont des terrains jurassiques qui se présentent sous forme de boues calcaires alternant avec des marnes noires ou grises [...]

Le climat est froid, ou très froid suivant les altitudes. Les neiges sont abondantes et séjournent longtemps sur le sol ; on remarque même de petits glaciers qui alimentent les principaux lacs de la contrée. L'été est court, sec et coupé de nombreux et violents orages.

Les cultures sont peu importantes et elles occupent le 1/7 du territoire environ : céréales, pommes de terre, fourrages, fruits, légumes.

Les pâturages de vaste étendue sont exploités abusivement en vue principalement de l'élevage des bêtes ovines ; ils sont souvent dégradés et en mauvais état.

Les massifs boisés sont importants : mélèze, épicéa, sapin, pin sylvestre. A l'état disséminé : saule, frêne, tremble, cityse, bouleau, peuplier, sorbier, orme, érable, prunier de Briançon et coudrier.

## Etat de dégradation du sol. Causes. Effets. Conséquences

La dégradation du sol affecte une grande étendue principalement sur la rive droite de la Tinée. Les parties les plus dégradées sont :

1°) Le bassin de réception du grand vallon de Salsemorena

2°) Les terrains compris entre la limite de la commune d'Isola et le vallon de Faugiaret

- 3°) Le bassin de réception de torrent d'Ardon
- 4°) Le bassin de réception du vallon de Roya, etc.

Les surfaces occupées par le périmètre ne présentent plus que l'aridité la plus absolue et la ruine à peu près complète de beaux et riches pâturages dont on rencontre encore çà et là quelques traces.

La cause de ces dégradations doit être attribuée aux anciens déboisements, aux abus du pâturage, à la nature affouillable du sol, à la chute des avalanches et à la violence des orages qui se produisent pendant l'été.

Comme conséquence de cet état de dégradation des terrains ravinés, on peut citer :

- 1°) La ruine des cultures ensevelies sous les déjections entraînées par la chute des berges ;
- 2°) La diminution progressive des riches pâturages que l'on rencontre sur les parties élevées des bassins de réception ;
- 3°) L'état des divers chemins et canaux du territoire soumis à un entretien onéreux et rendus impraticables ou hors d'usage ;
- 4°) L'obstruction continuelle de la route importante qui dessert la haute vallée de la Tinée.
- 5°) L'apport à la Tinée de dépôts alluviaux très importants par leur masse et par leur nature (boues mêlées de pierrailles, de graviers et souvent de gros blocs rocheux).

#### Nature et but des travaux

La restauration des terrains compris dans le périmètre comporte essentiellement l'extinction des ravins grâce à des travaux de correction du lit et des berges pour empêcher leur affouillement et au reboisement des berges. C'est par le reboisement seul qu'il est possible d'assurer la durée et l'efficacité des travaux de correction parce qu'il peut seul donner au sol l'abri, la consistance et la stabilité qui suppriment et préviennent les causes d'érosion.

Demande de secours pour les habitants du hameau de la Blache,  
22 février 1885  
2 O 1042

Le sieur Fabret Séraphin, membre du conseil, demeurant au hameau de la Blache, expose :

Que le trois février courant vers les cinq heures du soir, ledit hameau a été éprouvé et que depuis les habitants vivent continuellement dans la consternation et dans la crainte ;

Qu'à la suite d'une grande humidité, des blocs énormes se détachant de la montagne voisine et se précipitant en bas ont complètement anéanti le moulin à farine appartenant à Bovas Joseph et comblé de terres, cailloux et autres pierres le lit du vallon qui touche ledit hameau ;

Qu'il s'en suit que les maisons dudit hameau sont gravement menacés ainsi que les près et terres situés inférieurement qui forment la principale ressource des habitants lesquels n'auraient plus aucune raison d'habiter ladite localité si ces terrains venaient à être envahis par les avalanches de pierres ou par les eaux du torrent ce qui est fortement à craindre si on n'y pourvoit pas au plus tôt.

Que pour éviter ces inconvénients, il est nécessaire de construire sur le bord du vallon un mur à pierres sèches assez élevé et ayant une longueur de 80 à 100 mètres en vue de défendre les maisons des autres blocs qui peuvent tomber et de restreindre le lit du torrent afin qu'en cas de crue, les eaux réunies ayant assez de force puissent entraîner soit la terre, soit les cailloux dont il a été rempli.

Qu'il s'agit ici d'une dépense de 1000 francs environ que ne peuvent faire les habitants du dit hameau, les plus pauvres de la commune.

Que par la suite il a recours à cette assemblée pour les secours nécessaires.

Le conseil

Considérant que l'exposé du sieur Fabret est fondé, que les habitants du hameau de la Blache vivent depuis le trois février dans le péril que leurs maisons ne soient massacrées par les blocs du rocher voisin qui menacent continuellement et dans la crainte de voir à la moindre crue leurs propriétés envahies par les eaux du torrent ;

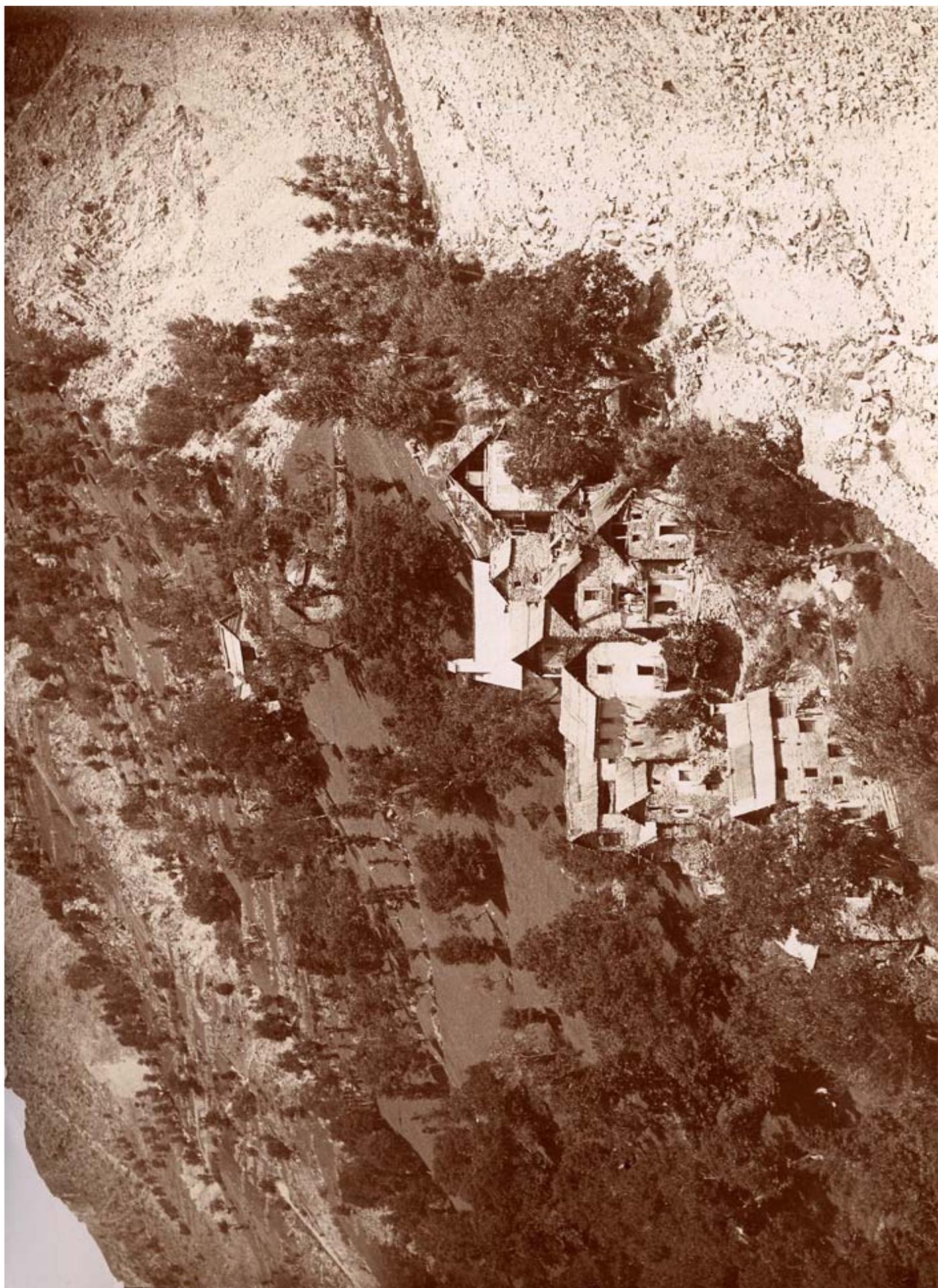
Considérant que la réparation indiquée par le sieur Fabret est nécessaire et la raison veut qu'elle soit entreprise dans le plus bref délai possible ;

Vote pour la dépense dont il s'agit la somme de cent francs à allouer au budget supplémentaire de l'année 1885 ;

Regrette de ne pouvoir faire davantage à cause des charges et de la situation financière de la commune ;

Mais d'autre part il implore du département et de l'Etat un secours suffisant pour aider les susdits habitants dans la dépense du mur nécessaire pour défendre les maisons et leurs propriétés.

Et après lecture les membres présents ont signé au registre.



Le hameau de la Blache menacé par l'érosion, vers 1900  
10 Fi 1857

Protestation d'habitants de Saint-Etienne contre le captage du ruisseau  
Ténibre pour l'alimentation en eau du village, 1876  
SC 6490

Monsieur le Préfet

Les soussignés ont l'honneur de vous exposer qu'ils ont appris à leur grande surprise qu'il y avait projet de dévier partie des eaux du ruisseau Ténibre pour alimenter des fontaines qu'il y a aussi projet de créer dans la ville de Saint-Etienne-aux-Monts. Les soussignés ont l'honneur de vous exposer, Monsieur le préfet, que ces eaux sont nécessaires à l'irrigation de leurs prés et de ceux de bien d'autres personnes.

Les soussignés sont dans l'impossibilité de dire le nombre d'hectares en pré qu'arrosent ces eaux mais ce qui est hors de doute et ce que personne du pays ne peut sérieusement contester c'est que pendant trois mois d'été, juin, juillet et août, sauf quelque rare exception, le lit de ce ruisseau est à sec, et ses eaux par conséquent sont complètement absorbées par les besoins de l'irrigation. Il existe un règlement qui règle l'arrosage de ces eaux. Chaque parcelle de pré des divers quartiers Dailatra, Champets, Chaussavillans a ses heures fixées et déterminées d'eau d'arrosage. [...]

Dans l'espèce, il y a pour alimenter les fontaines qu'on est en projet de faire les eaux de l'Ardon qui sont tellement abondantes, qui servent à l'arrosage des jardins en même temps qu'elles font mouvoir les moulins qui se trouvent autour de la ville.

Demande d'adduction d'eau par les habitants du hameau de Roya,  
1895  
SC 6490

Monsieur le Préfet

Les habitants de Roya, hameau de Saint-Etienne-de-Tinée, soussignés, ont l'honneur de vous représenter très respectueusement qu'ils sont obligés pour se procurer l'eau nécessaire à leur alimentation et pour l'abreuvement de leurs troupeaux de descendre au vallon de la Roya, soit de faire un parcours qui devient très pénible et dangereux pendant l'hiver à cause de la neige et de la glace.

A pareille distance mais en amont de la paroisse, qui peut être considérée comme le centre des diverses habitations, sur la propriété de Loques Sebastien, sort et disparaît presque simultanément un petit cours d'eau assez potable.

Cette source, d'après l'avis de personnes de l'art, surtout de Monsieur Pascal, agent-voyer cantonal, peut être, à peu de frais, utilisée et amenée en face de l'église, sur le chemin d'intérêt commun numéro 11.

Tous les habitants et les voyageurs en profiteraient en toute saison, ainsi que les troupes alpines pendant les mois de l'été. En conséquence, les susdits habitants ont l'honneur de recourir à la juste et paternelle bienveillance de Monsieur le Préfet, le suppliant de vouloir bien les comprendre dans la répartition de la somme de 600 000 francs, montant de l'emprunt voté par le conseil général dans sa dernière session pour venir en aide aux communes dépourvues d'eau potable.